

Femmes Contribuables, Protestez !

Plusieurs milliers de personnes avaient répondu à notre appel et l'immense salle Wagram était pleine à craquer. Public nerveux, vibrant entièrement gagné à nos idées et qui sut prouver par ses interruptions et par ses applaudissements qu'il partageait notre indignation contre la carence du Parlement.

Notre thèse fut d'ailleurs admirablement défendue par les orateurs et nous publie-rions par la suite quelques-uns des discours prononcés. Nous tenons néanmoins à féliciter, dès aujourd'hui, le groupe de Paris de l'U.F.S.F. qui avec courage et énergie sut organiser ce meeting, et obtenir une si parfaite réussite en moins de 10 jours.

Notre amie, Mme Kraemer-Bach, qui en fut l'initiatrice et sur laquelle reposa toute l'organisation, remporta un succès personnel dont elle peut être fière. Chargée d'introduire les oratrices, elle sut en quelques mots pleins d'esprit et de charme présenter avec infiniment de talent, d'à-propos et d'humour, les femmes de valeur qui prirent tour à tour la parole. A côté d'elle, remercions Mmes Chaskin, Vavasseur, Odette Simon, Dupont qui n'avaient pas craint d'aller elles-mêmes coller des affiches pour assurer le succès de la publicité du meeting, ainsi que Mmes Bernard, Frontier, Akar et tant d'autres qui ne négligèrent rien pour assurer le succès de cette belle manifestation.

Dès le début, Mme Brunshvieg tint à bien préciser le but du meeting. Il ne s'agissait pas pour les femmes de refuser l'impôt mais d'exiger que les sacrifices qu'elles consentaient pour le Pays, leur donnent le droit de contrôle que possèdent tous les citoyens français.

Citant la proposition de loi que M. Bracke, député du Nord, déposait à la Chambre des députés en 1930, elle affirma que le droit de vote était lié à l'assujettissement à l'impôt. « L'Etat exige de la femme tout ce qu'il exige du citoyen », disait M. Bracke dans sa proposition de loi qu'il concluait ainsi :

L'autorisation de percevoir les impôts, accordée au Gouvernement par les lois de finances, est suspendue en ce qui concerne les contribuables du sexe féminin. Françaises ou étrangères appartenant à des pays n'ayant pas établi entre les deux sexes l'égalité du droit de suffrage et reconnues ainsi légalement incapables de gérer et contrôler les finances publiques.

Puis, au nom des mères de famille et des ménagères, Mme Brunshvieg ajouta : « Maintenant, au nom des mères de famille, au nom des ménagères, je voudrais protester ici contre le fait que les femmes privées de leurs droits politiques n'ont aucun pouvoir pour lutter effectivement contre la vie chère qui résulte en grande partie des impôts dits de consommation. »

Et Mme Brunshvieg cita quelques chiffres prouvant la répercussion des impôts indirects et de la politique protectionniste sur le budget familial; puis elle conclut : « Certains disent à la femme : « Sois belle et tais-toi »; nos sénateurs déclarent de même façon : « Payez et taisez-vous ». Nous paierons, c'est entendu, mais nous ne nous taierons pas avant d'avoir obtenu nos droits. »

Mlle Paris, Directrice de l'Ecole Polytechnique féminine, vint ensuite parler au

nom des femmes ingénieurs, Mme Coulmy au nom des femmes ouvrières. Nous donnerons prochainement le résumé de leurs communications ainsi que celle de Mlle Armé, qui a parlé pour la jeunesse, de Mme Rebour, pour les professeurs, de Mlle Louise Weiss, pour les journalistes.

Mme Odette Simon vint défendre les droits des femmes automobilistes : la femme du marché qui emploie l'auto pour transporter ses marchandises aussi bien que la commerçante et l'industrielle qui usent de la voiture pour leur vie professionnelle, ou l'automobiliste qui prend part aux concours sportifs les plus dangereux. N'ont-elles pas toutes leur mot à dire comme les hommes sur l'opportunité des taxes qui frappent l'essence et l'automobile ?

Nous reviendrons plus longuement sur le rapport de Mlle Ripa de Roveredo pour les artistes, de Mme Fernand Tiers pour les commerçantes et les veuves de guerre, de Mlle Lenoel pour les cultivatrices, de Mme Thuillier-Landry pour les médecins.

Au nom du commerce de luxe, Mme Agnès, la grande modiste parisienne, avait tenu à affirmer par sa présence qu'elle suivait notre mouvement avec sympathie et après elle Mme Foinant parla avec humour, au nom des femmes industrielles, Mme Nemo, au nom des femmes employées et fonctionnaires, Mme Magdeleine Chaudmont au nom des romancières, Mme Kraemer-Bach au nom des femmes avocats. Et après avoir entendu M. Chabrun, ancien ministre et M. Bracke, député, qui avaient tenu à venir eux-mêmes affirmer une fois de plus par leur présence la sympathie qu'ils nous portent, Mme Vavasseur lut le discours envoyé par Mme Maryse Bastié, parlée le matin-même pour l'Afrique du Nord :

Dans l'Aviation, les femmes ont montré qu'elles ne manquaient ni d'énergie, ni d'audace; elles peuvent, tout comme leurs confrères masculins, porter au bout du monde les couleurs de leur pays.

Après le périlleux voyage dans le Ciel, avec tous les risques qu'il comporte, après avoir été fêlée, adulée, lorsque nous retrouvons notre beau sol de France, et que nous regagnons notre maison longtemps abandonnée, nous trouvons tout comme les hommes les feuilles de notre aimable percepteur qui se rappelle à notre souvenir, et... nous payons.

Les aviatrices françaises aiment leur métier, elles savent qu'elles sont utiles; elles se lancent dans l'aventure avec cette volonté tenace de gagner leur vie et celle de leurs enfants. Elles arrivent au succès.

Puisqu'elles contribuent au progrès aussi bien que les hommes, pourquoi leur parler toujours de Devoir, et jamais de Droit ?

Leurs Devoirs, les femmes françaises les connaissent, si quelques-unes trébuchent, combien peu défailent ou se trompent de chemin. Leur vie est obscure ou brillante, sur terre ou dans les airs mais toujours avec courage, avec fougue, avec tout leur cœur, elles accomplissent ce Devoir qui n'est pas pour elles un vain mot.

Quant à leurs Droits, on n'en parle pas. Ils n'existent pas.

L'Etat prend l'argent, fruit de notre labeur, gagné au péril de notre vie, mais n'accepte pas que nous en connaissions l'emploi.

(Voir la suite, page 4)

Femmes Contribuables, Protestez !

(FIN)

Nous n'avons jamais refusé de payer les mêmes impôts que les hommes; mais nous sommes lassées d'être traitées en mineures, et je pense être apte entre autres choses, et tout comme mon mécano, à choisir le député qui sera peut-être un jour Ministre de l'Aviation, et je pourrais, si j'en avais le droit, lui indiquer certaines économies auxquelles il ne pense pas.

Payez, vous serez considérée, dit-on, pour nous le proverbe a menti.

MARYSE BASTIÉ.

✱

Enfin, après avoir pris connaissance des lettres de sympathie envoyées par de nombreux parlementaires, l'ordre du jour suivant, lu par la présidente, fut adopté à l'unanimité :

Les quatre mille personnes réunies en meeting salle Wagram, le 15 février 1933,

Considérant qu'il est inique que les femmes françaises paient des impôts sans avoir pu faire discuter par leurs représentants au Parlement ni le montant et la répartition de ces impôts, ni l'emploi des fonds ainsi recueillis par l'Etat;

Protestent contre la subordination civique et politique dans laquelle sont tenues les femmes et exigent la reconnaissance immédiate de leurs droits, au nom de la justice et dans l'intérêt du pays.

Bien qu'il fut près de minuit, quelques orateurs prirent encore la parole, une ouvrière notamment, Mme Gellis qui, avec émotion et talent parla de la situation des chômeuses et de la nécessité de donner à chacun le moyen de vivre.

Encore une fois, félicitons-nous de ce succès et espérons que les applaudissements et l'enthousiasme de l'auditoire franchiront les murs de la salle Wagram et auront leur répercussion au Sénat.

Remerciements, en terminant, la presse qui, avant comme après le meeting, nous a permis de faire connaître et notre manifestation et ses résultats.

C. B.

1933-18-02
n° 1054.